Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée

Des milieux de vie qui nous ressemblent



Un milieu de vie, c'est plus qu'un milieu, c'est une vie!

Le milieu de vie d'une personne tient compte de:

- Son entourage;
- Son lieu de vie;
- Ses habitudes:
- Ses choix de vie;
- Ses passe-temps et ses intérêts;
- Son sens à la vie (croyances, valeurs).

Le milieu de vie de chaque personne est unique et riche, c'est ce qui est **IMPORTANT POUR ELLE**.

Préserver le milieu de vie de la personne hébergée est un défi quotidien, mais nous avons des moyens pour y parvenir. **Que pouvons-nous faire?**

Le milieu de vie évolue et s'adapte aux divers besoins de la personne et lui permet :

- De se sentir chez elle;
- De maintenir les liens avec ses proches;
- De poursuivre et de développer l'exercice de ses rôles sociaux;

Et ce, tout en ayant accès aux soins de santé requis par son état.

Il est souhaité que le milieu de vie :

- Soit accueillant, chaleureux, familier et personnalisé;
- Soit de petite taille pour mieux répondre aux besoins d'intimité, d'appartenance et de socialisation;
- Offre une flexibilité pour maintenir les capacités;
- Soit orienté vers le mieux-être;
- Soit respectueux des droits et libertés;
- Soit intégré dans la communauté;
- Favorise la participation sociale;
- Soit inclusif, peu importe la culture, la religion, l'identité sexuelle et de genre.





Les 5 axes du milieu de vie et nos objectifs

LES PRINCIPES DIRECTEURS: la base de nos actions

- Respecter la dignité de la personne.
- Permettre l'exercice des droits de la personne et soutenir son autodétermination.
- Actualiser l'approche de partenariat entre l'usager, les proches et les acteurs du système de santé et des services sociaux.
- Viser le **mieux-être** de la personne hébergée.
- Personnaliser les soins, les services et le milieu de vie.
- Promouvoir et actualiser la bientraitance.



Axe 1 - La personne hébergée

- Personnaliser les soins et les services en respectant les habitudes de vie de la personne.
- Soutenir l'autonomie de la personne hébergée.



Axe 2 - Les proches

- Leur offrir un accueil chaleureux afin qu'ils se sentent les bienvenus dans le milieu de vie.
- Les mobiliser afin qu'ils soient de réels partenaires.
- Les soutenir et les accompagner, tout au long de l'hébergement et lors des transitions.



Axe 3 - Les prestataires de services

- Offrir des soins et des services de qualité.
- S'assurer qu'ils soient formés, compétents, engagés et reconnus.
- Optimiser la collaboration interprofessionnelle.



Axe 4 - Le milieu de vie et de soins

- Avoir une meilleure conciliation entre le milieu de vie et de soins.
- Avoir des milieux de vie personnalisés, adaptés, inclusifs, qui soutiennent le besoin d'intimité afin que la personne hébergée se sente chez elle.
- Permettre la participation active des personnes hébergées à la collectivité de leur milieu.



Axe 5 - La communauté

- Faire connaître les milieux d'hébergement et les bonnes pratiques à la population.
- Avoir une plus grande implication de la communauté au sein des milieux d'hébergement.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

N'hésitez pas à vous référer aux APPR-chargés de projet en soutien clinique de la DQEPE pour toutes questions en lien avec le milieu de vie, la Politique d'hébergement et le Plan d'action pour l'hébergement.